

siège : 157 avenue des sources  
83100 TOULON  
tél : 06 32 37 96 51

<http://www.cil-toulon-nord-est.fr>

## **Rencontre avec les élus municipaux le 31 mai 2018**

### *Questions posées aux élus*

La rencontre aura lieu après l'assemblée générale ordinaire au cours de laquelle seront évoquées les demandes de l'association prises en compte dans l'année écoulée.

### **Intégration de l'éco-quartier Font-Pré dans le secteur**

La construction de l'écoquartier s'achève et une majorité de logements est occupée, certains depuis près de 18 mois. Résidents et riverains mettent en lumière quelques anomalies ou formulent des propositions. Pour mémoire, le périmètre de l'écoquartier est intégré dans le CIL Toulon Nord-Est depuis l'AG ordinaire de 2017.

#### **Question 1**

Les habitants de nos quartiers ne disposent pas de marché proche, ouvert à des heures favorables aux personnes qui ont une activité professionnelle. Le marché de la Valette a lieu le lundi matin ; un tout petit marché de quartier existe dans le quartier Brunet le mardi matin. L'ouverture d'un marché le samedi sur la nouvelle place des Vignes répondrait à la demande et redonnerait un peu de vie commerciale à la partie haute de l'avenue Picot.

#### **Question 2**

Les riverains souhaitent pouvoir disposer de quelques bancs sur la même place des Vignes.

#### **Question 3**

Stationnement : le stationnement reste difficile autour de l'éco-quartier, provoquant des difficultés de circulation et handicapant les commerces. Le CIL demande une information sur la destination des places de parking construites avec le quartier, mais aussi que les contrevenants soient sanctionnés. Par ailleurs, il n'existe pas d'emplacement adapté pour que les commerces soient livrés sans gêne notable. Enfin, les places de stationnement en épi situées devant le magasin Spar sont mal orientées : elles ont été dessinées pour des véhicules provenant du haut de l'avenue Picot alors qu'elles sont situées du côté du sens montant.

#### **Question 4**

L'extrémité ouest de l'avenue des sources est aujourd'hui bloquée par des blocs de bétons. Cette voie ne doit pas être ouverte à terme sur la rue du haras. De quelle manière et à quel terme les blocs de béton seront-ils remplacés par un dispositif plus pérenne ?

### **Question 5**

Quand la mairie annexe de la place des vignes ouvrira-t-elle ? Quels services y trouveront les riverains ?

## **Elargissement de l'A57**

L'enquête publique a permis au CIL et à ses adhérents de disposer d'une meilleure visibilité sur le projet. Cependant, les riverains sont inquiets sur deux points qui méritent des éclaircissements et souhaitent une information complémentaire sur un troisième point.

### **Question 6**

Quels gains le projet apporte-t-il sur la pollution sonore et la pollution de l'air ? Y aura-t-il vraiment des gains sur la pollution sonore ?

### **Question 7**

Le chantier doit durer plusieurs années, mais les riverains ignorent totalement, au-delà des gênes pour la circulation qui ont été présentées comme minimales, quelle sera la nature et la durée des travaux « devant chez eux ». A titre d'exemple, pendant combien de temps les travaux généreront-ils bruit et poussière devant les résidences Sainte-Marie ? Dans divers secteurs de l'avenue Cassin ? De l'avenue des Iles d'Or ? Etc.

### **Question 8**

Une passerelle piétonne est prévue l'avenue Cassin, un peu à l'est du complexe Léo Lagrange Elle facilitera la traversée Nord-Sud. Le CIL Toulon Nord-Est la réclamait et ne peut que s'en réjouir. Cependant, les documents mis à disposition dans le cadre de l'enquête publique sont ambigus sur l'ouverture de cette passerelle aux vélos. Le CIL souhaite avoir confirmation de cette ouverture, essentielle pour rejoindre en sécurité la principale piste à partir du nord de l'autoroute, et être informé sur d'éventuels projets permettant de relier cette passerelle à la principale piste par des trajets sécurisés pour les vélos.

## **Autres questions**

### **Question 9**

Après la réfection de la rue Donchéry, des bornes en plastique, fournies par le service de la circulation de la mairie ont fleuri dans cette rue. Le CIL souhaite être informé sur les conditions d'attribution et d'installation de ces bornes, ainsi que sur leur rôle de destination.

### **Question 10**

Le trottoir nord de l'avenue Picot est en très mauvais état entre l'avenue Edouard Branly et la rue de Nice. Deux secteurs sont plus particulièrement dangereux pour les piétons : entre le 1411 et le 1465, avec la présence de nombreux trous, et entre le chemin Jules Maunier et la rue de Nice où les racines de plusieurs arbres soulèvent au contraire le revêtement. Le CIL souhaite que ces anomalies soient corrigées rapidement (elles avaient déjà été signalées lors de la visite de quartier de juillet 2017).

**Questions ouvertes à l'initiative de l'assistance.**